**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-36E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA LIBYE**

*2 au 13 novembre 2020*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation libyenne et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso félicite la Libye pour le niveau de mise en œuvre appréciable des recommandations qu’elle a acceptées lors du second cycle, en 2015.

Malgré ces efforts, le Burkina Faso est préoccupé par la persistance de la discrimination contre les migrants et les demandeurs d’asile.

C’est pourquoi, dans un esprit constructif, le Burkina Faso recommande à la Libye :

1. de redoubler d’efforts pour lutter contre toutes les formes de violence à l’égard des femmes et de veiller à ce que les auteurs de tels actes soient traduits en justice;
2. de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la discrimination raciale à l’égard des migrants et des demandeurs d’asile originaires d’Afrique subsaharienne.

Pour terminer, nous souhaitons plein succès à la Libye dans le cadre de son examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**